



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 17 juin 2021**

Présents

Exécutif	MM.	Alain Corthay	maire
		Marc Jaquet	adjoint
	Mme	Coranda Pierrehumbert	adjointe
Bureau du Conseil	Mme	Valérie Sella	présidente
	MM.	Enrico Castelli	vice-président
		David-Peter Le	secrétaire
Conseillères municipales	Mmes	Sylvie Barbat, Chloé Bourgeois, Caroline Desbiolles, Simona Korff, Line Müller, Paola Sanz Velasco, Ania Schwab	
Conseillers municipaux	MM.	Boris Aellen, Christophe Berthelet, José Burgos, Yannick Dupraz, Fabien Gillioz, Stéphane Morand, Olivier Zahnd	
Personnel communal	M.	Michel Vazquez	secrétaire général
		Procès-verbaliste	Mme Emmanuelle
		Maia	

Absent-e-s excusé-e-s -

ORDRE DU JOUR

1. Présentation de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie (FITIAP), en présence des membres du Bureau de la Fondation et des représentants de Meinier
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mai 2021
3. Communications du Bureau du Conseil
4. Communications de l'Exécutif
5. Divers.

La Présidente ouvre la séance à 19h.

1. Présentation de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie (FITIAP), en présence des membres du Bureau de la Fondation et des représentants de Meinier

La Présidente accueille Masha Alimi, François Micheli, Alexandre Schwab, Yves Bach et François Müller.

Coranda Pierrehumbert (ndr : membre du Conseil de la FITIAP) remercie chaleureusement les membres du Bureau de la FITIAP pour leur présence devant le Conseil municipal. La dernière présentation de la fondation date de la précédente législature. Le Bureau est composé de deux représentants de Meinier, François Micheli et Alexandre Schwab, de deux représentants de Collonge-Bellerive, de Corinne Rosset qui rejoindra la séance dès que possible et de Michel Bonnefous, qui est pour sa part excusé.

Les autres représentants de Meinier au sein de la Fondation, soit Yves Bach, Enrico Castelli et François Müller, sont également présents.

L'objectif est de faire une présentation générale de la FITIAP (structure, historique, prochaines étapes, points-clés). Les élus auront tout loisir de poser leurs questions à l'issue de cette présentation.

Arrivée de Fabien Gillioz.

Alexandre Schwab présente la structure et l'historique de la FITIAP, qui fêtera ses 25 ans l'année prochaine. Puis **Masha Alimi** évoque les étapes du développement de la Pallanterie-Sud, étant précisé que les zones Est et Sud sont liées à deux plans directeurs distincts. **Coranda Pierrehumbert** apporte différentes explications complémentaires.

À l'issue de cette présentation, et tandis que Michel Vazquez distribue une copie de celle-ci aux élus, **Coranda Pierrehumbert** rappelle que les Conseillers municipaux ont reçu récemment le rapport de gestion.

Arrivée de Corinne Rosset.

Coranda Pierrehumbert, qui invite les élus à poser leurs questions ce soir aux représentants de la FITIAP, indique que l'Exécutif relayera au Bureau toutes les éventuelles questions ultérieures.

Boris Aellen remercie les membres du Bureau pour leur présentation, limpide et facile à comprendre, grâce à laquelle il a déjà eu de nombreuses réponses à ses questions. La fondation ou les deux communes ont-elles un impact sur les TPG afin de créer une ligne supplémentaire depuis la ville ?

Des discussions sont en cours avec l'OCT, qui contactera ensuite les communes, indique **Masha Alimi**.

La future piste cyclable qui partirait d'Essert jusqu'à la Pallanterie (par Rouelbeau) est-elle du ressort de la FITIAP ou de la commune ? demande **Boris Aellen**.

Une voie pour les vélos est prévue à plus long terme sur l'élargissement de la route, complète **Masha Alimi**.

Une piste cyclable est également prévue sur le chemin des Champs-de-la-Grange, ajoute **Corinne Rosset**. **Masha Alimi** et **Coranda Pierrehumbert** apportent quelques explications complémentaires sur la mobilité douce.

Coranda Pierrehumbert évoque l'étude sur la mutualisation des places de stationnement entre les différentes entreprises.

La fondation s'est, à la demande de l'OCT, engagée à mutualiser toutes les places de stationnement pour les ayants droit de la zone, confirme **Masha Alimi**. Cela permettra d'avoir un taux d'occupation supérieur.

Yannick Dupraz, qui trouve ce projet magnifique sur le plan technique, ressent néanmoins une espèce de machine à construire et à développer que l'on ne peut pas arrêter. S'il est très fier du petit étang qui amènera un peu de fraîcheur et de verdure dans cet espace, pourquoi autant construire ? Il s'étonne que la fondation ait prévu des bureaux, alors que 20 ha de bureaux sont vides, à Genève. En construisant des bureaux dans la ZIAP, l'idée d'avoir le minimum d'impacts sur cette région perd son sens.

Coranda Pierrehumbert souligne que les membres actuels du Bureau ne sont pas des promoteurs immobiliers. Il faut tenir compte de l'historique de la fondation et de la volonté intercommunale de fournir aux artisans et aux industries locales les moyens de travailler dans de bonnes conditions et de les sortir de la zone agricole. La FITIAP est actuellement au stade de la mise en œuvre ; dans les critères qui ont été imposés par rapport au déclassement, la fondation essaie de minimiser autant que possible ces impacts. Les membres du Bureau accompagnent ce projet dont l'objectif est vraiment d'accueillir des artisans dans la ZIAP.

François Micheli abonde dans le sens de Coranda Pierrehumbert. La fondation va construire une zone industrielle, pas un parc et un jardin. L'idée du Bureau est d'accompagner ce développement afin qu'il ne soit pas trop pénalisant et qu'il n'ait pas trop d'impacts pour la région (visuels, transports, etc.). Le déclassement date déjà d'un certain temps, et il ne serait pas rationnel ou réaliste de revenir en arrière. Il faut essayer d'accompagner ce projet en limitant les impacts tout en maximisant les bénéfices, c'est-à-dire répondre aux besoins des entreprises de la région. Certaines sont propriétaires, d'autres locataires, et la fondation étudie aussi la piste d'une coopérative d'artisans. La fondation accompagne les projets aussi bien que possible et a fixé, avec l'appui de l'État, un maximum de 85'000 m² de surface de plancher équitablement répartis sur la zone. Mais il est clair que c'est une zone industrielle qui sortira de terre.

Simona Korff, qui remercie à son tour les représentants de la FITIAP, relève que le ruisseau le Rouelbeau est assez pollué. Y a-t-il en même temps un projet pour essayer d'améliorer le Rouelbeau qui se jette ensuite dans la Seymaz ?

Masha Alimi indique que le prolongement du Rouelbeau a été accepté par les autorités, car les futurs collecteurs filtreront tous les sédiments. L'État, qui n'a jamais fait référence à une pollution du Rouelbeau, a accepté de financer cette démarche.

Corinne Rosset prend note de cette observation. La fondation pourra voir avec les autorités s'il n'y aurait pas à l'occasion de prévoir des mesures afin de pallier cette pollution.

La Pallanterie est le seul point de la région où la qualité de l'eau est mauvaise, relève **Simona Korff**.

L'État sera interpellé à ce sujet, confirme **Corinne Rosset**, la fondation n'ayant pas cette prérogative.

Le Maire indique que la source de cette pollution est vraisemblablement liée à la zone industrielle. Il y a peut-être là une problématique du pollueur/payeur que la FITIAP doit aussi prendre en compte en imaginant par exemple des mesures au départ du Rouelbeau.

Simona Korff ajoute qu'en 2019, il y avait non seulement des produits de la pharma et de l'agriculture, mais aussi des bactéries fécales. Cela signifie qu'il y a des rejets directs dans le Rouelbeau.

Yves Bach ignorait que cette problématique des produits pharmaceutiques était aussi aiguë. Les matières fécales sont dues à de mauvais branchements sur les EC ; dans ce cas, l'OCEau doit en déterminer l'origine et remettre ceux-ci en conformité. L'aménagement va dans le bon sens, car le concept prévoit une zone de décanteurs à l'entrée afin de récupérer les boues pour qu'elles ne partent pas dans le Rouelbeau, puis la Seymaz. La gestion à ciel ouvert (fossés, noues, végétation, etc.) permettra de filtrer ces eaux en améliorant ainsi leur qualité.

Il rappelle que les signaux sont plutôt encourageants sur la région de la Seymaz. Énormément d'agriculteurs se sont mis au bio, et la qualité de l'eau est passée de mauvaise à bonne ; tous ces efforts paient donc, et à relativement court terme. Il devrait être assez facile de trouver l'origine de ces produits pharmaceutiques.

Simona Korff précise qu'elle a trouvé ces informations sur les cartes SITG.

Le Maire indique que la commune a reçu une demande d'autorisation de construire de l'OCAN en vue d'augmenter la capacité des douves du château de Rouelbeau et de créer un nouvel étang entre le CSR et le château (zone castors). Tout le monde a donc intérêt à ce que l'eau du Rouelbeau soit la plus décantée possible pour préserver la biodiversité de la région.

Sur une question du **Maire**, **Alexandre Schwab** indique que plusieurs candidats ont répondu à l'appel d'offres sur invitation ; les SIG ont en revanche décliné.

Selon **José Burgos**, les SIG, qui ont d'énormes projets en cours, n'avaient sans doute pas les ressources pour étudier le cahier des charges et répondre à cet appel d'offres.

Alexandre Schwab dispense quelques explications sur l'offre du Groupe E.

Yannick Dupraz relève que cette ZIAP devient une entreprise colossale. Les communes sont-elles toujours garantes de l'emprunt qui avait été souscrit ?

Les communes sont garantes pour la Pallanterie-Est, précise **le Maire**.

Corinne Rosset ajoute que la FITIAP s'autofinance ; les banques prêtent à la fondation sans réclamer de garanties. Il n'est pas prévu, à l'heure actuelle, de faire appel à de nouvelles garanties communales.

Sur une autre question de **Yannick Dupraz**, **Corinne Rosset** rappelle que les faillites des fondations de droit public font l'objet d'une procédure bien particulière. Bien que les communes soient fondatrices, il y a des terrains et des immeubles en garantie. L'emprunt est tout à fait maîtrisé. La commune n'est garante que des premiers emprunts (Pallanterie-Est).

En conclusion, **Corinne Rosset** est contente d'avoir entendu les remarques des élus. Le projet a une forme qui commence à être compréhensible pour les uns et les autres. La fondation est à disposition, et il ne faut pas hésiter à l'interpeller à propos de ce beau projet. La volonté du Conseil de fondation et du Bureau, c'est un développement maîtrisé, harmonieux et cohérent pour en faire une belle zone industrielle et artisanale.

Coranda Pierrehumbert remercie et libère les représentants de la FITIAP qui sont chaleureusement applaudis par l'assemblée. Puis elle propose 5 min de pause.

Départ de Corinne Rosset, Masha Alimi, François Micheli, Alexandre Schwab, Yves Bach et François Müller.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mai 2021

Ania Schwab et **Enrico Castelli** font chacun part d'une correction. Le procès-verbal ainsi corrigé est approuvé avec remerciements à son auteur.

3. Communications du Bureau du Conseil

a) Remplacement d'Olivier Zahnd

La Présidente indique que la liste de l'Entente s'est réunie avec Corinne Ménétreay (Présidente de celle-ci) afin de choisir un successeur à Olivier Zahnd. Le choix s'est porté sur Denis Jotterand, dont **la Présidente** résume brièvement le parcours.

4. Communications de l'Exécutif

a) Coordinatrice sociale

Le Maire annonce que Silvia Antelo, qui souhaitait donner une autre orientation à sa carrière, a mis un terme à sa collaboration avec la commune au 31.8.2021. Une offre d'emploi est parue le 3.6.2021 dans la Tribune de Genève (papier + en ligne), sur JobUp et le site Internet de la commune. Les autorités, qui ont déjà quelques contacts, espèrent trouver une personne pour la rentrée.

b) Croisée des Carre

Un certain nombre d'accidents ont eu lieu ces dernières années à la croisée des Carre, dont un accident mortel il y a deux mois. **Le Maire** a pris contact avec M. Widmer, de l'OCT, afin

d'organiser une réunion sur place le 1.7.2021 pour imaginer une solution technique en vue de réduire la vitesse et d'éviter des accidents majeurs à cet endroit.

Christophe Berthelet suggère de demander à M. Widmer pourquoi l'État ne fauche pas les bords de routes, ce qui réduit la visibilité même en tracteur et est très dangereux.

c) Route de Gy

La commune, que la route de Gy interpelle depuis des années, a été sollicitée par plusieurs courriers. Il a été demandé à M. Widmer, de l'OCT, s'il était possible d'imaginer une mise à 30 km/h de la route de Gy depuis le rétrécissement de la route de Compois jusqu'à la ferme Desbiolles. Les infrastructures existant déjà en termes de ralentissements naturels urbains, il serait effectivement possible de mettre un secteur à 30 km/h et de contrôler les vitesses avec des radars mobiles.

d) Arrêts de bus

Les arrêts de bus de Meinier Eglise et de Meinier Tour seront prochainement modifiés. En effet, avec les aménagements liés à l'école, la route sera rétrécie, obligeant les usagers à ne plus dépasser les bus à l'arrêt. La politique de l'OCT est de décourager le trafic au cœur des villages et d'inciter les véhicules à emprunter les axes principaux, comme les routes de Thonon ou de Compois. L'arrêt devant le Coin meynite devra être rehaussé de 22 cm pour les passagers à mobilité réduite et certainement un peu déplacé, empiétant ainsi légèrement sur la route de Gy.

e) Hameau d'Essert

Des habitants du hameau d'Essert, autorisé aux seuls ayants droit et dont la vitesse est limitée à 50 km/h, ont demandé à la commune de sécuriser ce tronçon à 30 km/h. Cette demande sera discutée au sein de la commission BARA en vue d'adresser une demande globale à l'OCT (route de Gy, hameau d'Essert).

Sur une question de **Simona Korff**, le **Maire** précise que le 30 km/h avait, à l'époque, fait l'objet d'une opposition véhémente des habitants du hameau de Corsinge. En cas de volonté populaire, il serait possible de réaliser des rétrécissements à l'entrée et la sortie dudit hameau.

f) Réunion des sociétés

La réunion des sociétés, qui est un moment extrêmement important pour lancer l'année, aura lieu le 27.9.2021 à 19h.

g) Nouveaux habitants

La soirée des nouveaux habitants et nouveaux naturalisés, à laquelle participent les élus, est fixée au 9.11.2021 à 19h dans un lieu encore à déterminer.

h) Tournoi de pétanque

Les élus ont aussi été sollicités pour un moment ludique, à savoir le tournoi de pétanque (ouvert à toutes les sociétés meynites) qui sera organisé le week-end de la rentrée.

Le Maire encourage les élus à s'inscrire à ce moment qui est vraiment très sympathique ; la commune leur offrira le repas et les frais d'inscription. Les noms seront à communiquer à Michel Vazquez qui confirmera les inscriptions.

i) Séance CAD/Hospice Général

Coranda Pierrehumbert rappelle qu'une séance d'information sur les prestations complémentaires destinée aux futurs retraités et proches aidants aura lieu le 14.10.2021 à 17h30 à la salle communale. Un certain nombre de services seront présents et pourront répondre, après une présentation générale, aux questions particulières de chacun (des petites tables seront prévues afin de faciliter les contacts).

j) Drainages à Jussy

Marc Jaquet présente, sur la base de plans, les drainages que la commune souhaite réaliser du côté de Jussy (château du Crest et route de la Gara). Les devis et plans étant arrivés trop tard pour la dernière séance de la BARA, la commission découvre ceux-ci en même temps.

Marc Jaquet apporte des explications techniques et précise que le montant des travaux s'élève à CHF 71'000.- ; une délibération sera soumise en septembre au vote du Conseil municipal.

Sur une question de **Simona Korff**, **Marc Jaquet** indique qu'il s'agit de travaux de réfection ou de modification des drainages existants, dont les diamètres sont insuffisants. Une subvention est prévue à hauteur de 30 %, et la commune de Jussy y participera également.

k) Sortie du Conseil municipal

La prochaine sortie du Conseil municipal (sans les conjoints) aura lieu le 16.10.2021. La commission a commencé à plancher sur l'organisation de cette journée, conclut **Marc Jaquet**.

5. Divers**a) Terrain synthétique CSR**

José Burgos annonce que la demande d'autorisation pour le renouvellement du terrain synthétique du CSR a été accordée par l'OAC. L'US Meinier remercie la commune de renouveler ledit terrain qui est très utilisé par tous les jeunes de la région. Les travaux auront lieu en juillet.

b) Zones 30 km/h

Christophe Berthelet attire l'attention des autorités par rapport aux projets de zones 30 km/h (route de Gy, Essert). Si réduire la vitesse est une bonne chose, les tracteurs ont des problèmes avec la largeur de certains tronçons et doivent monter sur les trottoirs afin de pouvoir croiser les bus (qui eux aussi ne peuvent pas se croiser sans grimper sur les trottoirs). Ce problème devra être discuté au sein de la BARA.

c) Douane de la Renfile

Christophe Berthelet indique que la commune de Jussy souhaiterait fermer la douane de la Renfile à certaines heures, ce qui augmentera le trafic sur les routes de Bellebouche et de Gy. Meinier a-t-elle des contacts avec Jussy concernant ce projet de fermeture ?

Le Maire indique que des discussions ont lieu avec M. Dal Busco et l'OCT par rapport à la région. Il s'agit de mesures-tests en vue de déterminer si les fermetures ponctuelles de certaines douanes découragent les automobilistes de passer à travers les villages. Une première phase-test avec la Renfile pourrait déboucher sur des mesures sur d'autres petites douanes de la région. Ce processus évolutif vise à bloquer les flux des deux côtés de la

frontière. Car les communes françaises voisines ont les mêmes attentes et les mêmes problématiques.

d) **Vols de drones**

Boris Aellen rapporte les plaintes d'habitants de l'Ancien Tir et de la Rétuelle suite à des vols de drones au terrain B (ancien terrain de football au chemin des Pralys), qui se sont dernièrement multipliés et dont le bruit se répercute sur les façades des immeubles.

Le Maire relève que les drones n'ont rien à faire sur ce terrain, d'autant qu'une demande d'autorisation n'a jamais été sollicitée auprès de la commune. Les APM ont été chargés d'interpeller ces personnes.

e) **Langage inclusif**

Ania Schwab indique que de nombreux aînés ont été fâchés par le langage inclusif employé dans l'article du bureau de médiation administrative qui figurait dans le tous-ménages d'avril et espèrent que ce type d'écriture ne deviendra pas normatif.

Coranda Pierrehumbert indique qu'aucune décision n'a été prise pour le moment. Les autorités ont été interpellées par d'autres communes sur ces questions de genre et d'égalité qui font aussi partie de l'Agenda 21. Tout un débat a lieu par rapport à la complexité et la compréhension des textes.

Ania Schwab relève que les aînés étaient très inquiets, car les textes risquent de devenir indigestes.

f) **Tribune Rives Lac**

Christophe Berthelet demande si la commune envisage de faire valoir son droit de réponse par rapport à l'article de la Tribune Rives Lac sur la route de Gy.

Coranda Pierrehumbert relève que la rédactrice n'a pas fait son travail d'évaluation et de pesée des propos transmis. La Tribune Rives Lac est un média informatif, et non polémique, qui est financé par les communes à l'intention de leurs habitants. Certes il y a eu un accident, ce qui est toujours grave pour les concernés, et des ajustements sont à faire sur la route de Gy, mais quels que soient ceux-ci, il n'y aura jamais de risque zéro. Les autorités, qui n'ont pas eu connaissance en amont de cet article, lui reprochent surtout d'alimenter une polémique avec des informations incomplètes. À sa décharge, la correspondante a récemment pris ses fonctions et la rédactrice en chef n'aurait pas dû laisser passer un tel article. Car il n'est pas possible de relayer une discussion sur le vif sans transmettre aussi d'autres informations. Les autorités ont pris contact avec la correspondante et la rédactrice en chef, et ont aussi répondu au courrier de la famille.

Le Maire ajoute que l'Exécutif rencontrera la correspondante, car les réponses de la commune auraient déjà pu tranquilliser une partie de la population. De plus, la voiture qui s'est retrouvée sur le toit n'était pas due à la dangerosité de la route de Gy mais à des circonstances particulières, le conducteur s'étant endormi au volant.

Sur une question de **Simona Korff**, **Coranda Pierrehumbert** précise que la Tribune Rives Lac ne demande pas de formation spécifique aux journalistes. Il revient à la rédactrice en chef de cadrer et informer les rédacteurs sur les clés et usages journalistiques. Une rigueur d'information est nécessaire pour éviter toute polémique inutile.

g) **Repas**

Ania Schwab indique que l'agenda familial ne lui permettait pas d'accueillir ce soir le Conseil municipal qui sera le bienvenu pour un repas le 16.9.2021, à l'issue de sa première séance de l'automne.

h) Cases postales

Sur une question d'**Enrico Castelli** à propos des solutions prévues pour les cases postales des sociétés meynites, **Coranda Pierrehumbert** indique que la commune a demandé s'il était possible de maintenir celles-ci dans les conditions actuelles jusqu'à la fermeture de l'office postal. Ce n'est malheureusement pas possible, car le régime financier est désormais différent. La commune, qui cherche des alternatives, voudrait construire, autour des boîtes aux lettres du centre intergénérationnel, un bloc de boîtes qui seraient mises à disposition des sociétés communales. Or assez peu d'entre elles ont manifesté un intérêt.

Une dizaine de sociétés pourraient y avoir une adresse si elles le souhaitent, conclut **le Maire**.

i) Départ de Chloé Bourgeois et d'Olivier Zahnd

Le Maire remercie chaleureusement, au nom de l'Exécutif et des autorités communales, Chloé Bourgeois et Olivier Zahnd pour cette année de législature durant laquelle ils se sont beaucoup investis pour la commune. Il leur remet de petits présents, puis offre un bouquet à Ania Schwab pour son année de présidence du Bureau du Conseil municipal.

Les intéressés sont chaleureusement applaudis par l'assemblée.

j) BARA

Marc Jaquet propose aux membres de la BARA de se réunir une dizaine de minutes pour faire un petit point avant les vacances d'été.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente** lève la séance à 21h05.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 16 septembre 2021 à 20h15.

Le Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

La Présidente
du Conseil Municipal

.....

David-Peter Le

.....

Valérie Sella